

## Communiqué de presse

### **Eiffage accède à la notation A- dans le classement *Climate Change 2020* du CDP**

Eiffage voit sa note relevée de B à A- dans le classement *Climate Change 2020* du CDP (anciennement *Carbon Disclosure Project*) dans lequel il se distingue particulièrement pour sa gouvernance, son identification des risques liés au climat et le développement des opportunités d'affaires en faveur de la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Eiffage s'est engagé dans le calcul de son empreinte carbone dès 2008 et publie depuis cette date son bilan d'émission de gaz à effet de serre. Depuis 2016, la stratégie carbone du Groupe s'est accélérée et s'articule autour de deux grands axes :

- la réduction de l'empreinte carbone interne du Groupe à travers ses consommations directes et indirectes d'énergie ;
  - l'évitement d'émissions de gaz à effet de serre par l'offre technique et commerciale faite aux clients.
- Ce deuxième axe a pour ambition d'accélérer la mise en œuvre de solutions sobres en carbone : bâtiments à énergie positive, routes écologiques recyclées, énergies renouvelables, éclairage public sobre et intelligent, offres techniques de réversibilité (déconstruction sélective, réemploi et recyclage, dépollution, renaturation)...

Eiffage est parmi les premiers groupes européens de construction et concessions cotés en bourse à avoir publié en avril 2020 un rapport climat suivant les recommandations méthodologiques de la TCFD (*Task force on Climate-related Financial Disclosures*). Afin de suivre la trajectoire dite de 2°C adoptée par l'Accord de Paris, le Groupe s'engage, sur la base d'une projection de croissance annuelle de 2,4 %, à réduire d'ici 2030 d'au moins 33 % ses émissions de gaz à effet de serre, à technologie constante, et davantage en fonction des avancées technologiques.

Le rapport climat du Groupe détaille le management des risques liés au changement climatique (risques de transition et risques physiques), les indicateurs de suivi et de performance liés aux émissions de gaz à effet de serre ainsi que les opportunités d'affaires actuellement développées pour décarboner progressivement le chiffre d'affaires.

Le CDP est une organisation internationale indépendante qui collecte, dans le monde entier, auprès de plus de 7 000 entreprises et 620 collectivités locales les informations sur leurs actions pour faire face au changement climatique. Initiée il y a 20 ans, cette démarche qui a pour but d'évaluer l'impact climatique permet aujourd'hui au CDP d'être reconnu comme la notation mondiale de référence en termes d'empreinte carbone des entreprises et des collectivités locales.

**À propos d'Eiffage**

Eiffage, l'un des leaders européens du BTP et des concessions, exerce ses activités à travers les métiers de la construction, de l'immobilier et de l'aménagement, du génie civil, du métal et de la route, de l'énergie systèmes et des concessions. Le Groupe s'appuie sur l'expérience de plus de 72 500 collaborateurs et a réalisé, en 2019, un chiffre d'affaires de 18,1 milliards d'euros, dont près de 26 % à l'international.

**Contact presse Eiffage**

Bénédicte Dao

Tél. : +33 1 71 59 22 28

[benedicte.dao@eiffage.com](mailto:benedicte.dao@eiffage.com)